



 BNP PARIBAS  
IMMOBILIER

VINCI  
IMMOBILIER

**PLAN DE PRÉ-COMMERCIALISATION :** « Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements sanitaires et électriques (mobilier et électroménagers non fournis). Les surfaces indiquées sont approximatives et susceptibles de varier de + ou - 5%. Les retombées, soffites et faux-plafonds ainsi que l'emplacement des équipements ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces habitables comprennent les placards et sont conformes au Décret du 23 mars 1997 (art. 4.1) »

## **PLAN DE COMMERCIALISATION IND 00**

12/05/2025